
POLITIQUE

En vigueur le : 9 septembre 1998

Domaine : **ADMINISTRATION**

Révisée le : 25 mars 2009

CODE VESTIMENTAIRE

ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir croit qu'une tenue vestimentaire appropriée et acceptable reflète ses attitudes et ses valeurs chrétiennes ainsi que celles du système scolaire catholique. Le code vestimentaire vise à créer un milieu d'apprentissage et de travail favorisant le respect.

BUT :

Le Conseil exige la mise en vigueur d'un code vestimentaire visant l'apparence et une tenue vestimentaire soignée et modeste dans chacune de ses écoles. Le code de tenue vestimentaire s'adresse à tous les élèves qui se trouvent sur le terrain ou dans les écoles du Conseil, à bord des autobus scolaires ou participant à une activité autorisée.

À PRESCRIRE:

Le Conseil s'attend à ce que:

1. L'uniforme scolaire soit obligatoire au palier secondaire.
2. L'uniforme scolaire ne soit pas obligatoire au palier élémentaire mais que chaque école établisse un code vestimentaire.
 - a. Si l'école souhaite un uniforme scolaire, la direction de l'école, en collaboration avec le Conseil d'école, doit mettre en place un processus de consultation de sa communauté scolaire. Lors du suffrage, 75% des FAMILLES DE L'ÉCOLE, doit se rallier à une proposition.
 - b. Le port de l'uniforme à l'élémentaire doit laisser aux parents, tutrices et tuteurs une certaine latitude quant au choix des vêtements de leurs enfants, afin de leur permettre de les vêtir à un coût raisonnable.
 - c. Le code vestimentaire au palier élémentaire doit être revu périodiquement.
3. Le code vestimentaire soit respecté par tous les élèves.

À PROSCRIRE:

Le Conseil trouve inacceptable:

1. Le port de vêtements ou accessoires suggérant des messages incitant à la consommation du tabac, de l'alcool, ou de la drogue ou suggérant la violence, l'intolérance et la marginalisation;
2. Les accessoires jugés problématiques ou potentiellement dangereux.

3. Les tenues indécentes.
4. que des élèves soient dans l'impossibilité de se procurer l'uniforme à cause des coûts élevés.